

Politique de développement social 2016-2019

Pour le territoire de la MRC d'Abitibi



Instance territoriale de l'alliance

Contenu

| | |
|----------------------------------|----|
| Engagement des partenaires _____ | 3 |
| Introduction _____ | 4 |
| Développement social _____ | 5 |
| Valeurs et principes _____ | 6 |
| Orientations _____ | 8 |
| Enjeux du territoire _____ | 9 |
| Conclusion _____ | 11 |
| Informations _____ | 12 |



Note : La forme masculine est généralement utilisée dans le but d'alléger le texte, et comprend la forme féminine sans aucun objectif discriminatoire.

Engagement des partenaires

- 👤 Considérant l'importance de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté ;
- 👤 Soucieux des problématiques et de l'amélioration constante du cadre de vie de notre collectivité ;

Par nos missions et nos ressources, nous, partenaires de l'Instance territoriale de l'alliance de la MRC d'Abitibi, nous engageons à intégrer la politique de développement social dans nos actions.




Lyse Landry, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi Témiscamingue (CLSC - Amos)



Simon Simard, Centre local de développement Abitibi



Annie Quenneville, Commission scolaire Harricana



Rose-Anne Mercier, Corporation de développement communautaire d'Amos



Solange Alain, Centre local d'emploi d'Amos



André Tessier, Mouvement de la relève d'Amos-Région



Martin Roch, Municipalité régionale de comté d'Abitibi



Marc Hardy, Société d'aide au développement des collectivités de Barraute-Senneterre-Quévillon



Pierre Beauchemin, Société d'aide au développement des collectivités Harricana



Sébastien D'Astous, Ville d'Amos

Introduction

La politique de développement social a pour but de développer la qualité de vie et les possibilités d'épanouissement pour les citoyens de la MRC d'Abitibi.

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a permis à l'Instance territoriale de réaliser un portrait de la MRC d'Abitibi en ce qui concerne les caractéristiques du territoire, la démographie, les aspects de santé et la qualité de vie, les éléments socioéconomiques, la vie sociale et culturelle, l'économie ainsi qu'un résumé du fonctionnement de la gouvernance.

Enfin, le *Tableau de bord des communautés*, outil supporté par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, a complété l'information requise afin d'évaluer les enjeux sociaux du territoire.

Nous vous invitons donc à vous approprier les valeurs et principes qui nous ont guidés pour l'élaboration de cette politique, afin que vous puissiez, autant que nous, participer activement à l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur de notre MRC.

Contexte

La politique de développement social découle d'un désir de concertation sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale des différents acteurs sur le territoire de la MRC d'Abitibi. L'Instance territoriale de l'alliance a donc été créée pour mieux coordonner les actions sociales.

Tous les acteurs du territoire, par leur mission et leurs ressources, sont concernés par le mieux-être de la population qu'ils desservent.

Les partenaires de l'Instance territoriale de l'alliance sont conscients des problématiques et soucieux de l'amélioration constante du cadre de vie de la collectivité. Cela fait d'ailleurs bientôt trois ans qu'elle lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Cependant, l'Instance croit qu'il y a davantage à faire pour l'amélioration du cadre de vie de la population de la MRC Abitibi.

C'est pourquoi elle a élaboré une politique de développement social pour son territoire.




Par cette politique, les partenaires souhaitent influencer positivement les décideurs aux paliers local, régional et provincial.

Développement social

Le développement social vise à assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toute la population, l'essor des communautés et le respect de la diversité.

Dans un contexte où le développement d'un territoire s'oriente vers un développement durable, les actions en faveur du développement social touchent la mise en place et le renforcement des conditions requises au sein des communautés pour :

Permettre à *chaque individu* de :

-  Développer pleinement son potentiel;
-  Participer activement à la vie sociale;
-  Tirer sa juste part de l'enrichissement collectif.

Et permettre à *la collectivité* de :

-  Progresser socialement, culturellement et économiquement.



MRC d'Abitibi / Mathieu Dupuis

Valeurs et principes

Dans le cadre de leur fonctionnement, les partenaires se sont entendus sur des valeurs qui ont fait l'unanimité. Trois d'entre elles ont été priorisées. Voici les trois valeurs accompagnées des trois principes qui encadrent la présente politique.

Valeur **La démocratie**

La participation citoyenne est le passage de l'individu en tant que citoyen à celui de citoyen engagé.

Le développement social passe par l'implication active des citoyens à la vie sociale, politique, économique, culturelle, éducative et communautaire du territoire.

Principe **Responsabilité collective**

Permettre aux citoyens, organisations et collectivités de la MRC de prendre en charge leur propre développement collectif. L'attribution de moyens pour y parvenir est une responsabilité commune.



Inauguration du parc, Quartier St-Maurice

Valeur **La transparence**

Accessibilité de l'information dans les domaines qui regardent l'opinion publique.

Principe **Communication des actions**

Le principe de communication des actions consiste à rendre l'action des autorités compréhensible pour les personnes extérieures.

Pour cela, ce principe oblige les organismes publics à transmettre des informations d'intérêt général au public, et de donner à tous le droit d'accéder aux informations disponibles auprès d'un service public.

Le principe de communication des actions renvoie également au concept d'écoute.



Gala de reconnaissance en milieu rural, CLD Abitibi, 2015

Valeur La solidarité

Solidarité entre partenaires : Lien social d'engagement et de dépendance réciproques entre des personnes ou des organismes, généralement des membres d'un groupe lié par un objectif commun.

Solidarité envers la population : Attitude responsable consistant à aider les personnes qui en ont le plus besoin. Le souci d'aider les plus démunis et les exclus de la société repose sur la conscience d'un lien réel, fondé dans l'humanité et la citoyenneté.

Principe Action solidaire et concertée pour une meilleure solidarité sociale

Agir en appui et de manière solidaire dans les rapports de collaboration et de partenariat établis entre les individus et les organisations dont le but commun est le mieux-être des collectivités.



Photo : Mathieu Dupuis

Orientations

Les orientations pavent le chemin à suivre afin d'élaborer un plan d'action qui permettra à l'ensemble de la population de notre territoire de s'épanouir dans un milieu équitable et sensible à ses réalités quotidiennes.

ORIENTATION 1 : SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Sensibiliser la collectivité et les individus qui la composent au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'amélioration de leur santé, de leur qualité de vie et du développement de leur milieu de vie.



ORIENTATION 2 : SOCIOÉCONOMIQUE

Identifier les éléments qui favorisent la capacité de la population à améliorer ses conditions de vie.



ORIENTATION 3 : VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Soutenir les actions qui permettent à une communauté d'exprimer son dynamisme par sa participation à différentes activités.



Enjeux du territoire

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

On évalue les enjeux en santé et qualité de vie par des statistiques sur l'état de santé de la population, des informations sur les caractéristiques du milieu de vie des familles, et sur la quantité, la qualité et l'accessibilité des services à la population.

Les enjeux identifiés en santé et qualité de vie sur le territoire de la MRC d'Abitibi sont :

État de santé de la population

- 62 % de la population ont un surplus de poids. Cette situation touche davantage les hommes que les femmes.
- Augmentation du nombre de personnes atteintes de diabète.
- Taux de suicide plus élevé que la moyenne provinciale.

Qualité de vie

- Les personnes qui vivent seules, âgées entre 18-64 ans, ont de la difficulté à se loger.
- Les mères faiblement scolarisées ont plus de difficultés à offrir des conditions de vie adéquates à leur famille.
- On remarque une augmentation des signalements en protection de la jeunesse. La cause la plus courante des signalements est la négligence.

Services

- Les services à la population (éducation, santé, communautaires) sont nombreux et relativement répartis sur le territoire. Le défi consiste à les maintenir.
- À l'échelle de la région, nous avons des services de base en santé et quelques spécialités. Pour les traitements plus spécialisés (oncologie, pédiatrie, coronariens, etc.) la population doit se déplacer à Montréal ou Gatineau.
- Il y a un manque important de logements sociaux.



Photo : Danaë Ouellet - communication marketing

SOCIOÉCONOMIQUE

La dimension socioéconomique se définit par des éléments qui établissent la capacité de la population à prendre en main sa destinée.

Démographie

- 👤 Prévisions en baisse de la population active et augmentation des 65 ans et plus.
- 👤 Stabilité du nombre d'habitants. Les projections prédisent une augmentation faible.
- 👤 La faible densité de la population réduit la capacité à maintenir et obtenir des services.

Ressources

- 👤 Quelques municipalités et les deux territoires non organisés n'ont pas tous les services de proximité minimaux (CLSC, école, dépanneur, comité de citoyens) pour la survie de leur collectivité.
- 👤 La mauvaise desserte en communication (réseau cellulaire et Internet) freine la capacité des citoyens à suivre la technologie (analphabétisme numérique) et freine le développement général du territoire.
- 👤 Le revenu des familles plus démunies présente un retard important sur la progression de l'indice des prix à la consommation. Cette situation crée un accroissement de la pauvreté et une diminution des capacités à améliorer ses conditions de vie.
- 👤 20 % des familles de la MRC d'Abitibi sont monoparentales. Les familles monoparentales sont plus touchées par la pauvreté.
- 👤 Le nombre de familles qui accordent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger n'est pas connu en région ni dans la MRC d'Abitibi.
- 👤 Le centre-ville d'Amos présente une concentration de personnes en difficulté ou en situation de précarité plus élevée que dans les autres secteurs de la ville.
- 👤 La diplomation et le décrochage scolaire demeurent des défis.

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

- 👤 Les couts de la gestion et du maintien des bâtiments ou des équipements de sport et de loisir sont en augmentation constante.
- 👤 La mobilité et les moyens de déplacement pour les municipalités éloignées du centre sont des services particulièrement complexes à organiser.
- 👤 Il y a de nombreuses tables de concertation locales et régionales.

Conclusion

Les acteurs territoriaux de la MRC d'Abitibi sont très fiers du travail qu'ils ont accompli ensemble au cours des dernières années dans la lutte à l'exclusion sociale et à la pauvreté.

L'expérience de ce partenariat témoigne de l'importance de poursuivre dans cette voie. L'élaboration de la politique et du plan d'action qui en découle confirme l'engagement des partenaires face à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population.

Le développement social doit dorénavant être considéré au même titre que le développement économique et environnemental. Les partenaires sont convaincus que seul un équilibre entre ces trois éléments du développement des collectivités permet le plein épanouissement de notre milieu.

La lutte à l'exclusion sociale et à la pauvreté est une responsabilité collective. Ainsi, nous espérons maintenant que la population, la communauté d'affaires, les organismes de toute nature ainsi que l'ensemble des élus de notre territoire adhéreront à ces valeurs de démocratie, de transparence et de solidarité qui ont guidé notre démarche.

Nous sommes confiants qu'avec la participation de tous, les enjeux identifiés évolueront positivement pour devenir des sources de fierté collective.

Les partenaires de l'Instance territoriale de l'alliance

Informations

RECHERCHE ET RÉDACTION

Julie Cazes, Planification et synthèse

COLLABORATEURS À LA RÉDACTION

Instance territoriale de l'alliance de la MRC d'Abitibi et comité de travail

CORRECTION D'ÉPREUVES

Sophie Thibeault, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Secrétariat Suzane Larochelle

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Mathieu Dupuis et campagne D'amour et d'eau pure! (MRC d'Abitibi), CLD Abitibi, Comité des loisirs de St-Maurice et Danaë Ouellet - communication marketing.

DESIGN GRAPHIQUE

Julie Cazes, Planification et synthèse

IMPRESSION

Imprimerie Harricana

CE DOCUMENT EST PUBLIÉ PAR :

L'Instance territoriale de l'alliance de la MRC d'Abitibi, 2016

Vous pouvez accéder à la version électronique de la Politique de développement social en visitant le site Web des partenaires de la MRC d'Abitibi